

RAPPORT BILAN DES ACTIVITES DE LA MAISON DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER ET DES MIGRANTS POUR L'ANNEE 2009

INTRODUCTION

La Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants a été inaugurée le 09 février 2009 par Son Excellence Monsieur Alexis THAMBWE MWAMBA, Ministre des Affaires Etrangères conformément à l'ordonnance n° 07/001 du 05 février 2007 complétée par l'ordonnance n° 07/018 du 16 mai 2007 portant nomination des membres du premier Gouvernement de la République issu des élections générales de 2006 et par lesquelles Madame Colette TSHOMBA NTUNDU s'est vu confier le poste de Vice-ministre aux Affaires Etrangères en charge des Congolais de l'Etranger.

La Maison de Congolais de l'Etranger est donc un projet du Ministère des Affaires Etrangères financé par la confédération helvétique, renforcé par le Royaume uni et exécuté par l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Elle constitue un cadre permanent d'échanges d'informations et un centre d'assistance aux migrants, résultat du partenariat migratoire entre la République Démocratique du Congo, la Suisse et la Grande-Bretagne, mais aussi ouvert à d'autres partenaires. C'est en fait un trait d'union entre les Congolais de l'Etranger et leur mère patrie.

Elle est à ce titre, une réponse directe à l'appel de Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République en direction de ses compatriotes vivant à l'étranger, lorsque le 26 janvier 2003 à Lubumbashi, il déclarait ce qui suit devant les membres de l'Assemblée Constitutive et Législative, « ACL-PT » en sigle :

« Si d'autres diaspora de par le monde ont pu développer leur pays d'origine il est temps que la diaspora congolaise participe au développement du pays en gardant spirituellement et matériellement un lien fort avec la mère - patrie »

Une année d'activités après, il s'est avéré indispensable pour la Vice-ministre aux Affaires Etrangères en Charge de Congolais de l'Etranger de rendre compte du travail abattu dans le cadre de ce projet en ces termes :

Présentation

La Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants est située dans l'enceinte du Ministère des Affaires Etrangères, et dispose d'un :

- site web : www.mcdem.cd ;
- e-mail : maisoncdem@gmail.com ;
- n° de contact : (00243) 15165152.
- Cyber café, d'une salle de conférences et des locaux bien équipés avec possibilité de domiciliation de bureaux, etc.
- Coordonnateur National, d'un Chef de Projet, d'un Collège de Conseillers et d'un Personnel d'Appoint encadré par un chargé d'Etudes et Planification.

Ses principales missions sont les suivantes :

- mener en collaboration avec les Administrations Consulaires à Kinshasa, des campagnes de sensibilisation contre la migration irrégulière en vue de promouvoir la migration de développement;
- assister les migrants congolais et ceux des pays tiers en leur fournissant des renseignements sur les procédures de voyage et d'obtention des visas, les conditions d'accès au marché d'emploi, au système d'accès aux soins de santé, à l'asile, la protection sociale et juridique, les conditions vie et de séjour dans les pays de transit et de destination ;
- assister les Congolais de l'Etranger en les informant sur les conditions socio-économiques prévalant en République Démocratique du Congo, pour assurer leurs investissements et les inciter à participer activement au processus de développement du pays ;
- améliorer les connaissances des jeunes et des femmes vulnérables sur les risques d'une migration irrégulière ; les opportunités économiques de lutte contre la pauvreté dans leurs communautés respectives, la création et la gestion des micro-entreprises, etc.

Ses principaux objectifs sont :

- contribuer à la maîtrise de la gestion des politiques migratoires en République Démocratique du Congo et en Afrique Centrale ;
- faire de la migration des congolais un vecteur de développement pour le pays d'accueil, d'origine et les migrants eux-mêmes.

Ses stratégies sont :

- campagne de sensibilisation dans les écoles, O.N.G, églises, etc.
- partenariat avec la presse écrite, audio et audiovisuelle
- dépliants, site Internet

Ses principaux partenaires sont :

- le Département Fédéral de justice et Police/Suisse ;
- le Foreign Affairs et les services d'immigration britanniques ;
- les Ministères et services publics congolais ;
- les Administrations Consulaires et Missions Diplomatiques ;
- les Administrations de Migrations et de développement ;
- les ONG du secteur de migrations ;
- les Services des statistiques ;
- les Administrations de l'emploi et de la protection sociale ;
- les Institutions d'Enseignement Primaire, Secondaire et Universitaire ;
- la Presse Ecrite et Audio-visuelle, etc.

Les activités menées durant cette période soit du 09 février 2009 au 09 février 2010 sur base de ces objectifs et ces missions, s'articulent autour de deux principaux axes :

- information et sensibilisation ;
- promotion économique et réinsertion des migrants de retour ;

Chapitre I : Information et Sensibilisation

Au terme de l'ordonnance n°07/018 du 16 mai 2007 fixant les attributions des Ministères, en ce qui concerne les Congolais de l'Etranger, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale a pour tâches :

- la mobilisation des Congolais de l'Etranger pour le développement du pays et leur intégration à la vie nationale ;
- l'Identification, le recensement et le suivi des Congolais de l'Etranger ;
- la protection et la défense des droits, des intérêts et le séjour des Congolais à l'étranger.

Au total, 108.852 Migrants potentiels et de retour ont été sensibilisés d'une manière directe et plus d'un millier de manière indirecte alors

que le projet ne prévoyait de ne toucher que près de 5.000 migrants potentiels et de retour.

Ils sont répartis suivant le tableau en annexe I entre :

- la MCDEM (Maison) : 2.398
- les Campagnes de proximité auprès des groupes cibles : 56.177
- le Site : 47.631
- et autres : 2.646

Plusieurs supports ont été utilisés pour soutenir cette campagne : *la pièce « Poto paradiso », les dépliants, des affiches sur la traite des être humains, le formulaire du migrant, les DVD du film Tosa mibeko, etc.*

Chapitre II. Promotion Economique & Réinsertion

Il s'agit ici de mettre toute en œuvre pour attirer les Congolais de l'Etranger vers l'accroissement de l'activité économique et la lutte contre la pauvreté.

A) Promotion Economique

L'essentiel des activités a ainsi tourné autour de :

1° Financement et Encadrement des projets de 100 femmes vulnérables de Kinshasa.

Il était question de financer les projets des femmes ou filles ayant connu une aventure migratoire qui a mal tourné (refus de visa ou de regroupement familial, refoulement, expulsions, retour forcé, etc.). L'objectif était de démontrer que contre la perte des grosses sommes engagées, en plus des risques pour une migration irrégulière, il y a lieu de refaire sa vie et de vivre mieux en exploitant sur place d'autres opportunités de réduction de la pauvreté.

Une centaine de femmes vulnérables ont été sélectionnées et recrutées au sein des associations UNAF et SOLPAT. Elles ont reçu chacune 1500 \$ et ont été formées sur le thème « *comment monter, implanter et gérer avec succès une activité génératrice de revenus* ».

Aussi, conscientes que cet appui leur est tombé d'une façon inattendue comme une manne, ces 100 femmes parmi lesquelles des veuves, divorcées et filles - mères ont fait la promesse de se montrer dignes de confiance en faisant bien leur travail et bien fructifier

l'argent reçu. Ce faisant, avec le bénéfice de leur travail, elles résolvent maintenant plusieurs de leurs problèmes comme la scolarisation de leurs enfants, les soins médicaux, le loyer, etc. Enfin, il y a lieu de croire qu'aucune de ces femmes et filles ou du moins leurs enfants, ne tentera à nouveau de voyager clandestinement vers l'étranger à la recherche d'un mieux être.

L'impact de ce projet est donc visible, palpable et durable.

Pour ses bénéficiaires, l'adaptation à la culture de chiffres, la tenue des documents commerciaux et comptables a été très lente. Heureusement, cette difficulté a été rapidement contournée par l'organisation, à mi-chemin, de 2 séances de formation pratique de récupération sur la tenue des documents commerciaux.

Ce genre de projets non seulement aide à décourager les migrations irrégulières mais ils ont un impact social palpable et durable même dans la création des petits emplois.

Que le temps d'implantation des activités (entre la formation, la remise des fonds et l'ouverture effective des points de vente) soit plus long, de plus ou moins un mois.

Que dans l'enveloppe, il y a lieu de prévoir une rallonge pour faire face aux frais administratifs dont l'autorisation d'ouverture, patentes, taxes, etc. et le loyer ou la garantie locative qui coûtent de plus en plus chers.

A la clôture du projet, la situation sur terrain est la suivante : sur 100 femmes bénéficiaires, 66 dont 40 activités implantées et gérées par les femmes de **SOLPAT** et 26 par celles de l'**UNAF** sont qualifiées de viables vont se pérenniser dans le temps, 15 résistent encore et 18 ont fait faillite.

2° l'organisation du premier Forum Economique des Congolais de l'Etranger à Kinshasa du 19 au 20 août 2009

427 délégués hormis les experts du monde scientifique et de la société civile, des représentants des Institutions Publiques et des Administrations municipales, ont pris part à ces travaux.

En effet, plusieurs plaintes ont été formulées en termes d'obstacles aux investissements des Congolais de l'Etranger, et qui tendent à les

décourager autant que bien d'autres opérateurs qui veulent bien investir au pays. Devant cette situation, Madame la Vice-ministre des Congolais de l'Etranger a pris l'initiative d'organiser le premier Forum Economique des Congolais de l'Etranger qui a mis face à face avec l'appui de l'Organisation Internationale de Migrants (OIM) et grâce au financement Britannique les délégués des services publics concernés et les opérateurs économiques congolais de l'étranger pour débattre de ces questions.

Après examen de toutes les plaintes, quatre secteurs ont été ciblés :

- L'immigration et le séjour ;
- La douane ;
- La fiscalité ;
- Les rémittences ou les transferts de fonds

Les débats et enrichissements qui s'en sont suivi ont permis aux uns et aux autres de dégager une approche partagée des difficultés, des pistes de solution ainsi que des actions à mener en vue d'assurer une mobilisation accrue des investissements des Congolais de l'Etranger, de les rendre plus visibles et compétitifs et surtout, d'en attirer davantage dans les secteurs productifs de l'Economie Nationale.

En marge de ce forum, quelques Congolais de l'Etranger ont également présenté les échantillons de leurs produits suggérant l'organisation d'une foire d'Exposition des produits des Congolais de l'Etranger dans un proche avenir.

En conclusion, il a été retenu deux difficultés majeures à savoir, le déficit vulgarisation de textes légaux et réglementaires ainsi que la désignation collective.

En effet, des textes légaux qui d'ailleurs comportent des mesures incitatives à l'investissement en République Démocratique du Congo sont méconnus de Congolais de l'Etranger et de la majorité des préposés des services publics concernés.

Et même pour ceux qui connaissent la loi, tout le monde se plaint des tracasseries et même d'enrichissements illicites de fraudeurs mais personne ne les dénoncent.

De même, il a été admis que bien des avancées sont enregistrées dans ces divers domaines mais restent une fois de plus méconnues du grand public.

Un plan d'urgence intégrant des mesures attractives et d'assainissement du milieu d'affaires en République Démocratique du Congo pour relever les défis, assainir les milieux des affaires et encourager les investissements des Congolais de l'Etranger qui hésitent encore a été remis au ministre des Affaires Etrangères pour le premier ministre.

B. Accompagnement des Congolais de l'Etranger et Réinsertion

La Maison des Congolais de l'Etranger a accompagné la création et l'installation de plusieurs sociétés des Congolais de l'Etranger notamment :

- dans le domaine des évaluations médicales d'urgences avec SHEMER MEDICAL et Road Assistant Unit ;
- dans le domaine de l'industrie Touristique, avec COREX-RDC/T-E ;
- divers autres domaines : transport, agriculture, hôtellerie.

C. Du Guide de l'entrepreneur et du guide du migrant

L'élaboration du guide de l'entrepreneur en marge du premier forum économique de Congolais de l'Etranger, est le fruit des recherches de nos équipes de terrain et de leur collaboration avec tous les services concernés dans les procédures d'investissement en République Démocratique du Congo.

Le guide du migrant quant à lui, est le fruit de notre collaboration avec les administrations consulaires et autres agences de voyage établies à Kinshasa, enrichi des avis et propositions des migrants eux-mêmes.

Il contient toutes les informations indispensables sur les procédures de voyage, d'obtention des visas et de séjour.

D. La Réinsertion des migrants de retour

Dans le souci d'assurer une meilleure réinsertion de migrants de retour, la Maison de Congolais de l'Etranger et des Migrants entretient :

- une base de données des expertises congolaises dans le cadre de la mobilité de travail ;
- un vaste réseau des points focaux à travers le monde ;
- un service de navette entre l'aéroport de N'djili et le centre ville à l'entrée et à la sortie ;
- un service de domiciliation des bureaux et de facilitation ;

- une base des données des divers projets bancables répondant aux réalités et opportunités qu'offre notre pays pour les investisseurs potentiels ;
- un suivi :
 - du partenariat migratoire signé avec la confédération Suisse le 23 février 2008 sur la gestion concertée des flux migratoires et avec la Grande-Bretagne dans le cadre des opérations de rédocumentation et de réadmission ;
 - etc.

Chapitre III. Caravanes Touristiques des enfants des migrants Congolais

Dans le cadre de la promotion des caravanes touristiques pour les enfants des migrants congolais, vingt et un jeunes de l'ONG - Aide aux Enfants en perdition résidant à Paris, en sigle AEP, ont sollicité par le biais de la Vice-ministre des Congolais de l'Etranger, l'appui du Ministère des Affaires Etrangères pour une mission dans le cadre de leur projet de la « collecte des déchets et curage des caniveaux » au Quartier Lemba/Foire à Kinshasa.

1. Objectifs du projet

Ce projet consistait à sensibiliser et à responsabiliser les habitants de Lemba/Foire sur la situation de leur environnement ainsi qu'à conscientiser les jeunes de ce Quartier à la prise en charge de leur milieu de vie.

Favoriser l'intégration des jeunes du Nord par le biais de l'éducation, sport, ateliers créatifs, activités culturelles, les aider à s'insérer dans la société par la formation et l'exercice des activités génératrices des recettes.

Les travaux se sont déroulés du 12 au 28 avril 2009 dans le Quartier Lemba Foire qui a regroupé une douzaine d'avenues.

2. Principaux acteurs

21 jeunes gens de l'Aide à l'enfant, Jeunesse/France plus deux encadreurs venant de Paris à coupler avec : 21 jeunes de l'AEP/Congo encadrés par 4 professionnels recrutés localement pour dix jours.

3. Mission

Curer les caniveaux réparer et/ou fabriquer des dalles et les poser, évacuer les eaux stagnantes, ramasser les ordures et les déchets et les acheminer à une décharge publique.

4. Porteur du projet :

L'ONG - Aide aux Enfants en Perdition (AEP).

5. Motivation du groupe :

- Par rapport à leur arrivée : l'envie de découvrir le pays natal de leurs parents et de découvrir une partie de leur identité, de faire quelque chose pour leur pays, de contribuer à son développement, de garder spirituellement et matériellement un lien fort avec la mère patrie.
- Par rapport au retour : l'envie de rendre compte de ce qu'on a vécu sur place, de contribuer à l'amélioration de l'image de marque de notre pays à l'extérieur.

Une belle expérience qui a été appréciée par les autorités du pays ainsi que l'opinion publique et que la Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants tentera de renouveler.

CONCLUSION GENERALE

Avec l'ouverture de ses bureaux relais à Matadi et à Lubumbashi, la Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants tend à devenir, pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères :

- *un creuset des initiatives, projets et/ou programmes participant au processus d'élaboration d'une politique migratoire nationale et régionale efficace, capable de donner des réponses aux défis dans les domaines variés de la politique migratoire, notamment les questions liées à la diaspora (transfert des compétences), la*

maximisation et l'utilisation productive des transferts d'argent, les politiques de retour, la fuite des cerveaux et des muscles, offre excédentaire et les pénuries identifiées de travailleurs qualifiés par secteur et profession, la mobilité des travailleurs et la migration légale, le phénomène de déqualification, la migration irrégulière, etc. ;

- *et à terme un véritable service de mobilisation de ressources humaines et financières pour le pays.*

+ 5 ANNEXES

Fait à Kinshasa, le

Donat MBIZI KIONGA

Conseiller en Charge des Congolais de
l'Etranger et Coordonnateur de la
MCDEM

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Ministère des Affaires Etrangères